

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Réhabilitation du PAVILLON DES TAMARIS et du jardin à Aincourt (95)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

François 1er Rénovation

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur Christophe BARILLE - Président

RCS / SIRET

4	7	8	7	5	0	2	8	4	0	0	0	2	6
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Forme juridique SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
n°39 b) Opérations d'aménagement dont le terrain d'assiette est compris entre 5 et 10 ha 41 a) Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus.	n°39 b) Parcelle de 74 000m ² 41 a) Création de 128 places de stationnement

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Restauration d'un bâtiment existant d'une surface plancher de 4960m² (pas de création de surface de plancher).

Réalisation par bâtiment de :

128 places de stationnement dont 25 PMR

350 ml de réseaux divers (télécom, eau potable, électricité)

2 735 m² de voirie réhabilitée,

1 830 m² soit 240ml de voirie neuve

1 700m² de parking créés en matériaux drainants type écologique, pavés drainants

1 900m² de cheminement piéton en sable stabilisé

3 600m² d'espaces verts aménagés avec plantation d'arbres en compensation des éventuels abattage de sécurité

1 microstation de 200 EH et de deux bassins d'infiltration des eaux usées traitées fonctionnant en alternance pour l'entretien, ou, raccordement à la station d'épuration communale prévue d'être réhabilitée.

1 zone d'infiltration sous parkings d'environ 750m³ avec un débit de fuite équivalent à 1 l/s/ha pour une pluie d'occurrence centennale.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif de l'opération est de réhabiliter un bâtiment désaffecté classé au patrimoine (ancien Sanatorium) pour proposer une offre de logements et remettre en état le site.

La livraison de l'opération est programmée en 2022.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La réalisation de l'opération démarrera par les travaux de terrassement et la réalisation des réseaux divers.

Elle se poursuivra par les travaux de réhabilitation des bâtiments.

Les travaux de finition des voiries seront réalisés dans un second temps.

Enfin l'aménagement des espaces verts et les travaux de plantation achèveront l'opération.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

En phase exploitation, le déplacement des résidents des logements générera des flux routiers complémentaire.

Actuellement deux lignes de bus desservent le site ce qui permettra de limiter l'augmentation de flux notamment pour les trajets logement / boulot.

L'exploitation des deux bâtiments générera des flux d'eaux usées qui seront traités avec un rejet aux milieux existants (microstation et infiltration) ou traités dans la station d'épuration existante que la commune souhaite réhabiliter et augmenter la capacité;

Le ruissellement des eaux météoriques sur les espaces extérieurs imperméabilisés et sur les toitures du bâtiment génèreront des eaux de ruissellement qui seront gérées par une rétention de 750m³.

L'ouvrage sera vidangé par un débit de fuite calibré à 1 l/s/ha pour une pluie centennale.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

L'opération a été soumise à étude d'impact. Le Bureau d'études MEDIATERRE CONSEIL a établi le dossier en Janvier 2012 pour la commune d'AINCOURT (95).

Le périmètre portait sur le centre hospitalier et deux bâtiments de l'ancien Sanatorium. Le projet consistait en la création d'un pôle médical, paramédical ; et en l'aménagement d'un pôle de loisir, sportif, et éventuellement culturel aux Peupliers.

L'opération sera soumise à dossier SPANC si le choix de l'assainissement autonome est fait [DDT95]

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie globale de l'opération	21 000m ² sur les 74 000m ² de l'emprise globale
Nombre de places de stationnement	128 unités
Linéaire de réseaux divers	350ml
Voirie réhabilitée	2 735m ²
Voirie neuve	1830m ² - 240ml
Parkings créés en matériaux drainants	1700m ²
Espaces verts	3600m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 1 ° 4 5 ' 5 4 " 2

Lat. 4 9 ° 4 ' 5 6 " 2

Site de la Bucaille
95 510 AINCOURT

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Zone de répartition des eaux : Albien
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sanatorium d'Aincourt inscrit depuis 1999
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	2 kms : Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents 2 kms : Coteaux et boucles de la seine
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sanatorium d'Aincourt inscrit depuis 1999

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Création de 63 logements. Donc une augmentation du trafic absorbée en partie par les lignes de bus existantes permettant de relier le bâtiment à la gare de Cergy.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Uniquement pendant la durée des travaux (compactage des voiries et des tranchées de réseaux), toutefois l'opération est inscrite dans un bois non classé
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les habitants du bâtiment produiront des eaux usées. Toutefois, elles seront traitées avant rejet au milieu naturel. La solution n'est pas arrêtée. Il s'agira soit d'un traitement par microstation suivie d'une infiltration des eaux usées traitées, soit d'un raccordement à la station de traitement communale qui sera réhabilitée.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le bâtiment générera des eaux usées. L'assainissement des rejets sera réalisée par l'installation d'une microstation de 200 EH ou par le raccordement du réseau à la station de traitement communale qui sera réhabilitée.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet ne nécessite pas d'évaluation environnementale.

Le projet consiste en une opération de réhabilitation d'un bâtiment en friche et en l'aménagement de leurs abords. Le site se situe dans un environnement naturel boisé. Toutefois les boisements en abord du bâtiment ne sont pas classés au PLU d'AINCOURT.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à PARIS

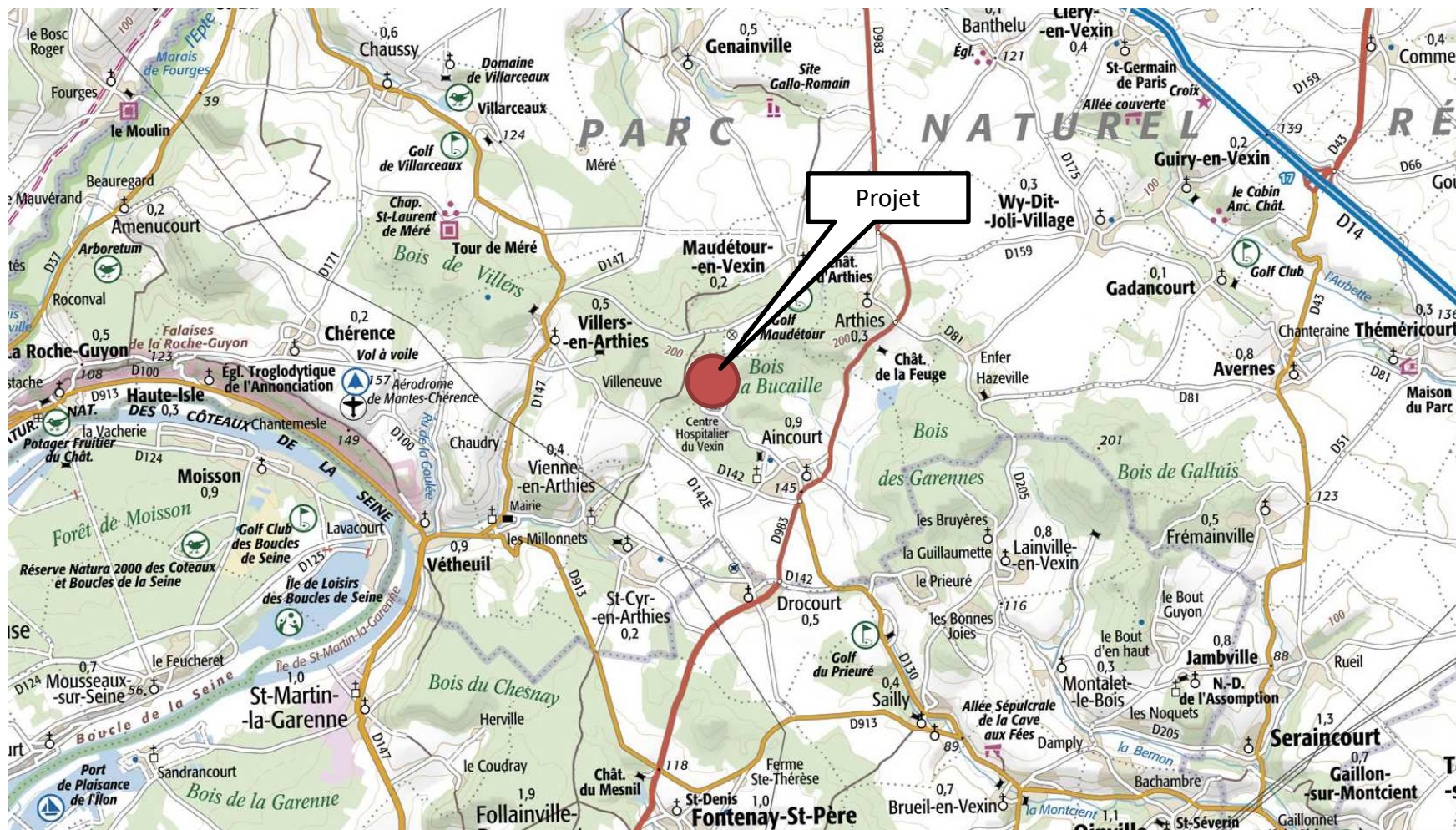
le, 26/05/2020

Signature

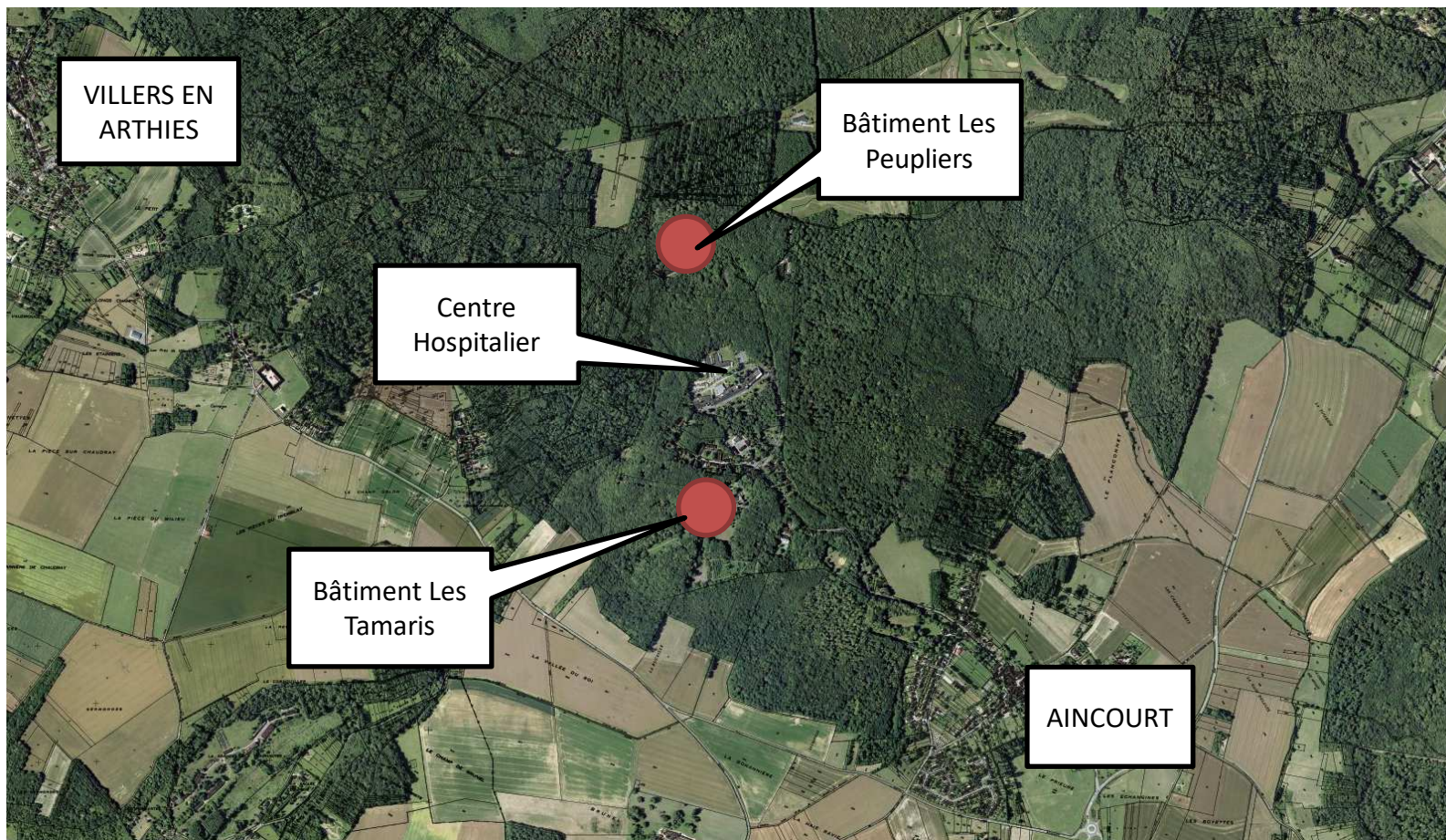
Christophe BARILLÉ



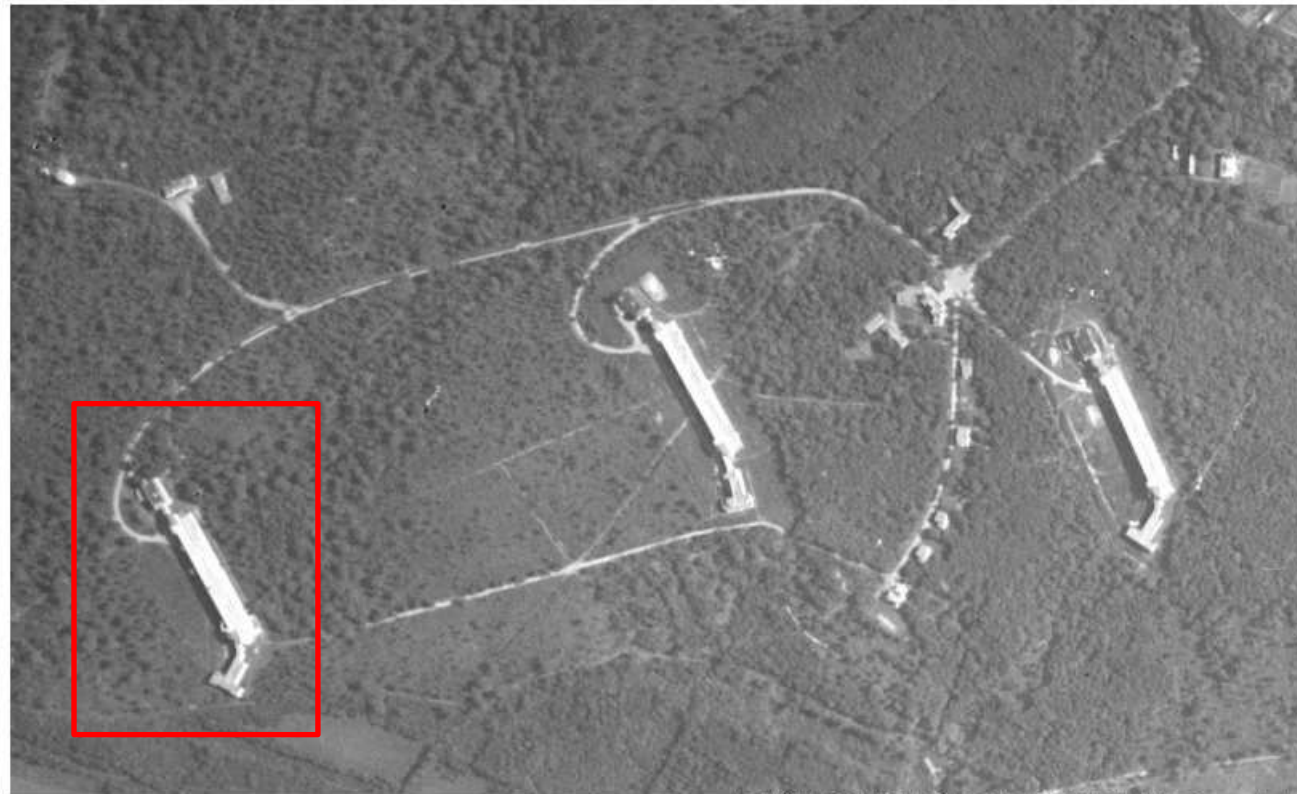




Plan de situation

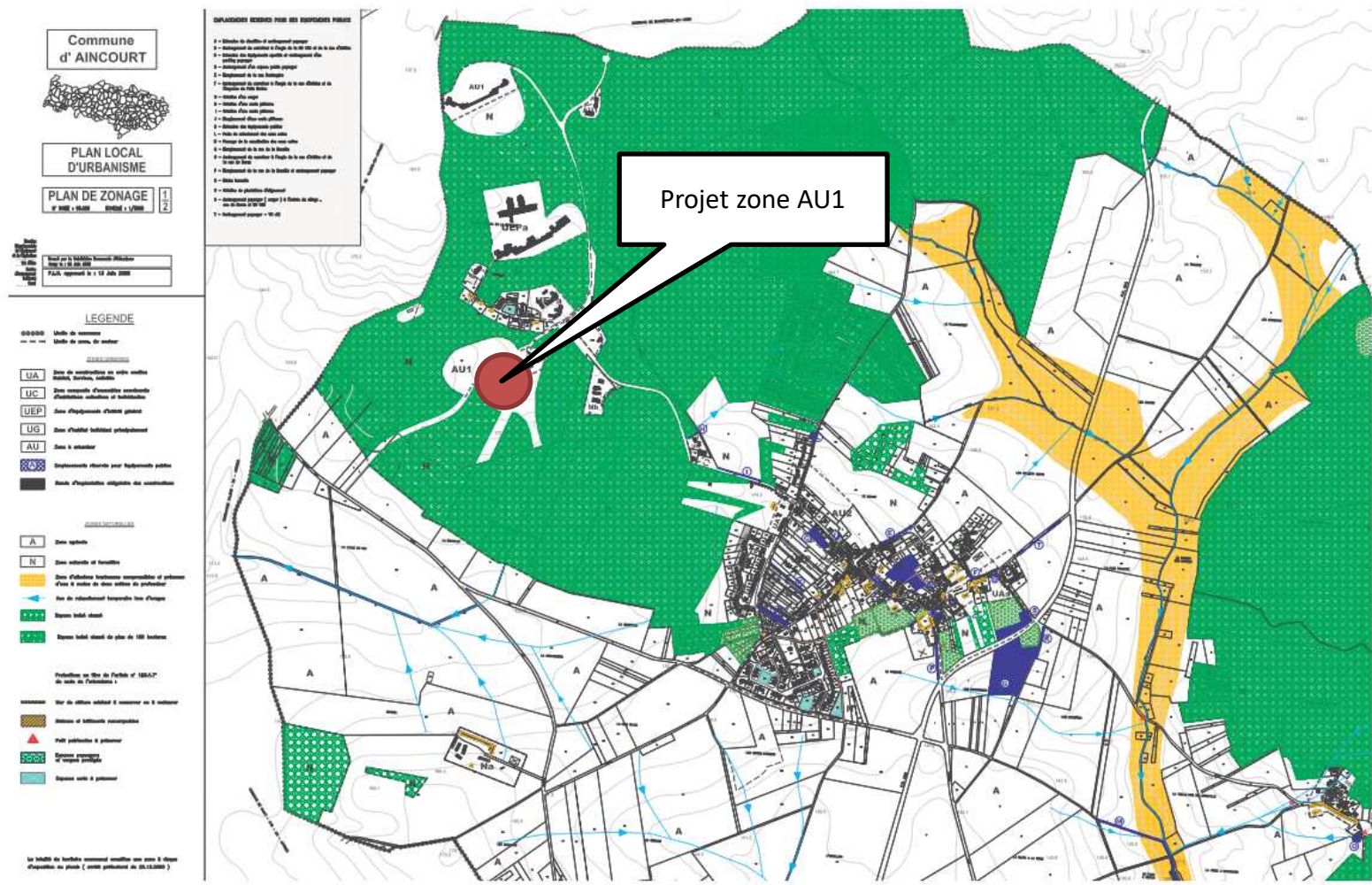


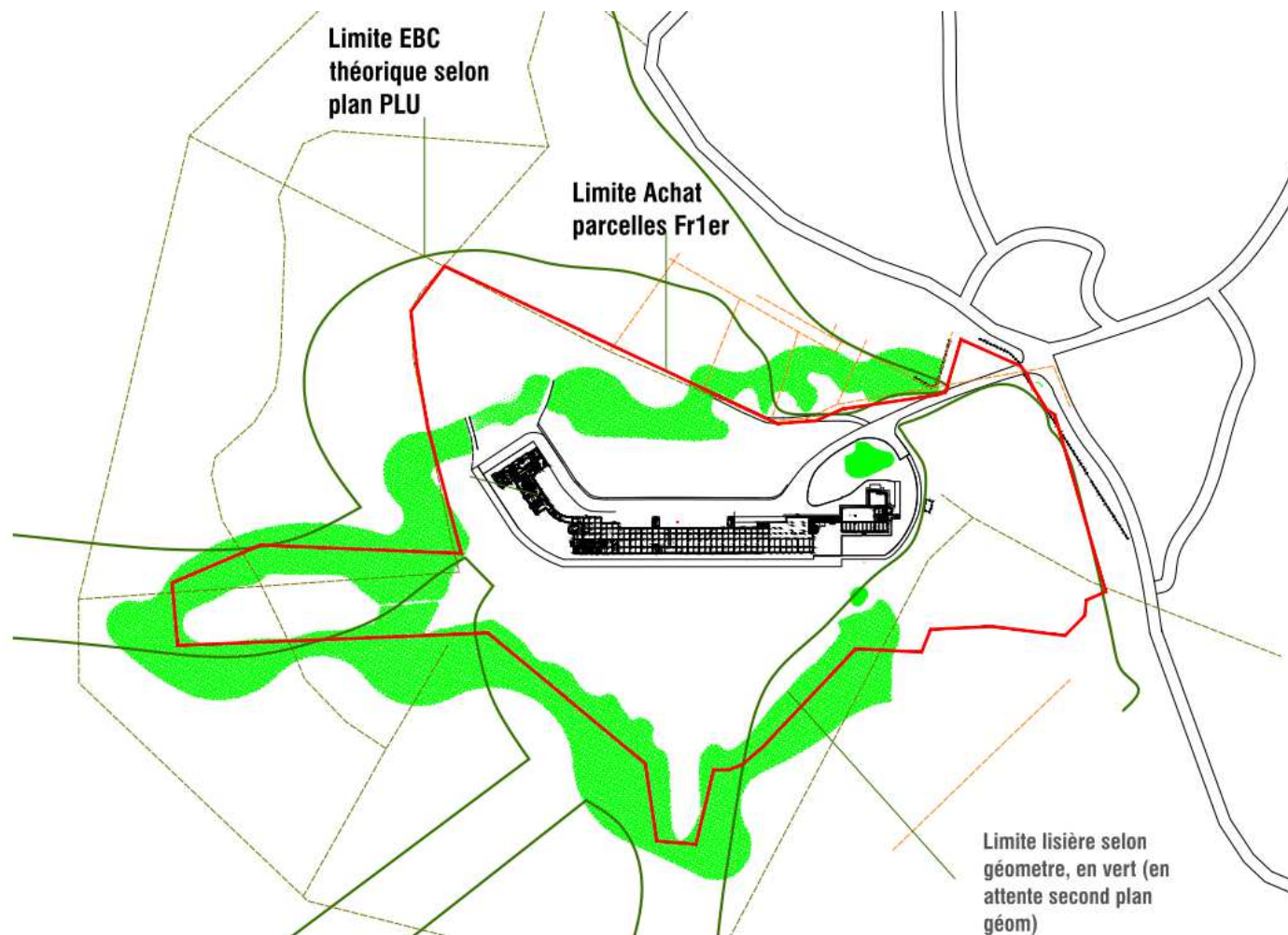
Plan de situation



Les trois batiments identiques dans un boisement dense.@images d'archive

Vue aérienne ancienne



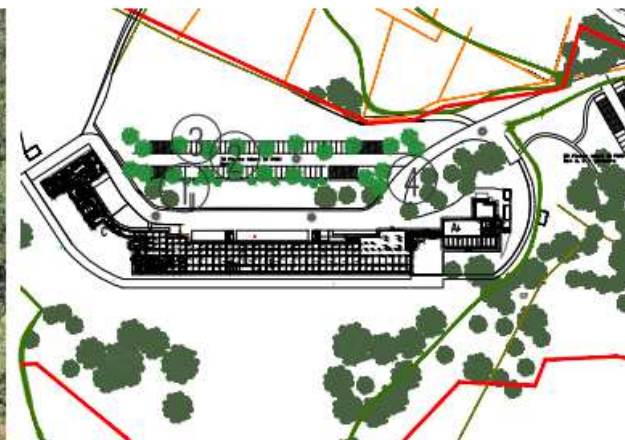


Limite parcelle

①



②



③



④

Ouverture de la clairière Coté Nord

①



②



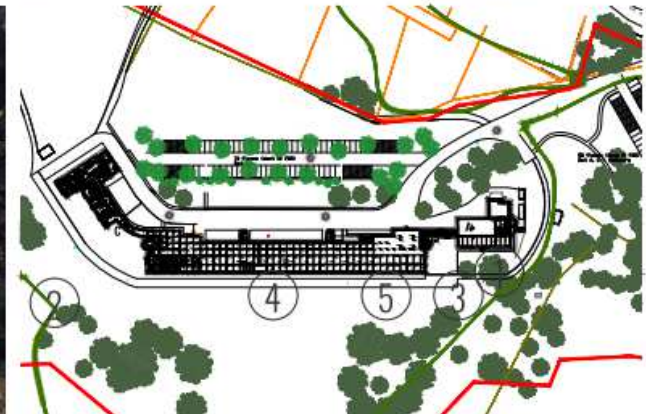
③



④

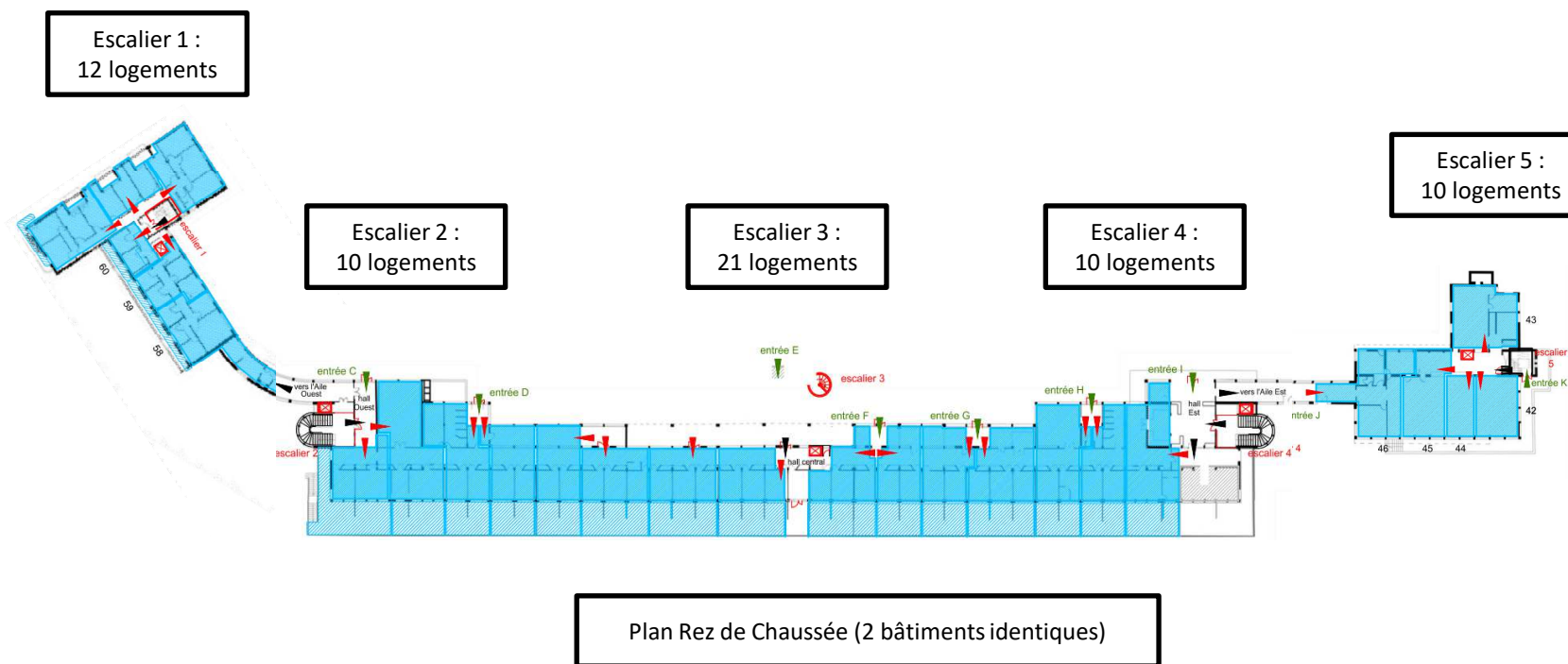


⑤

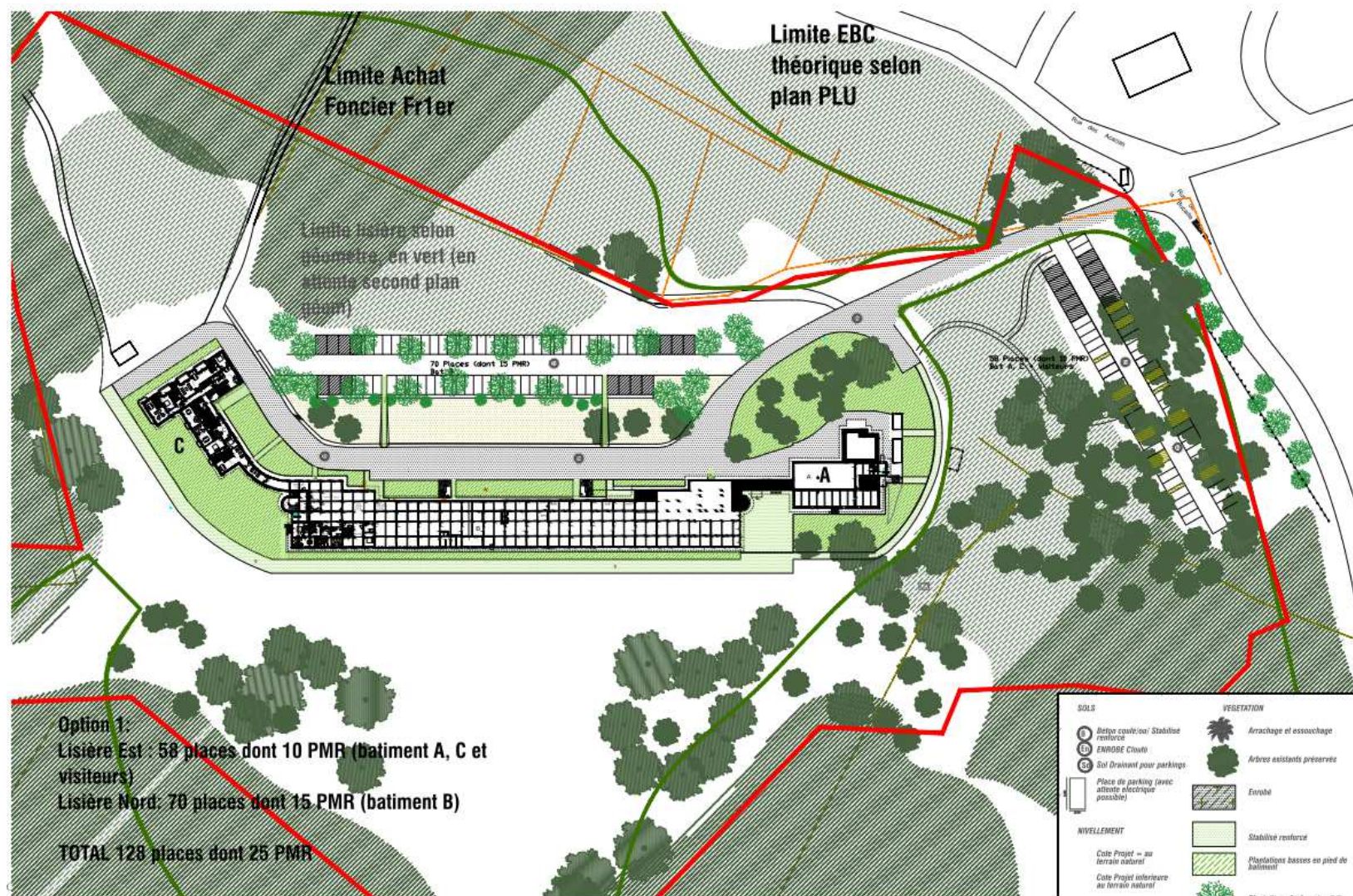


Ouverture de la clairière Coté Suf

Raccordement des réseaux sur les 5 cages d'escaliers. Distribution par colonne montante.

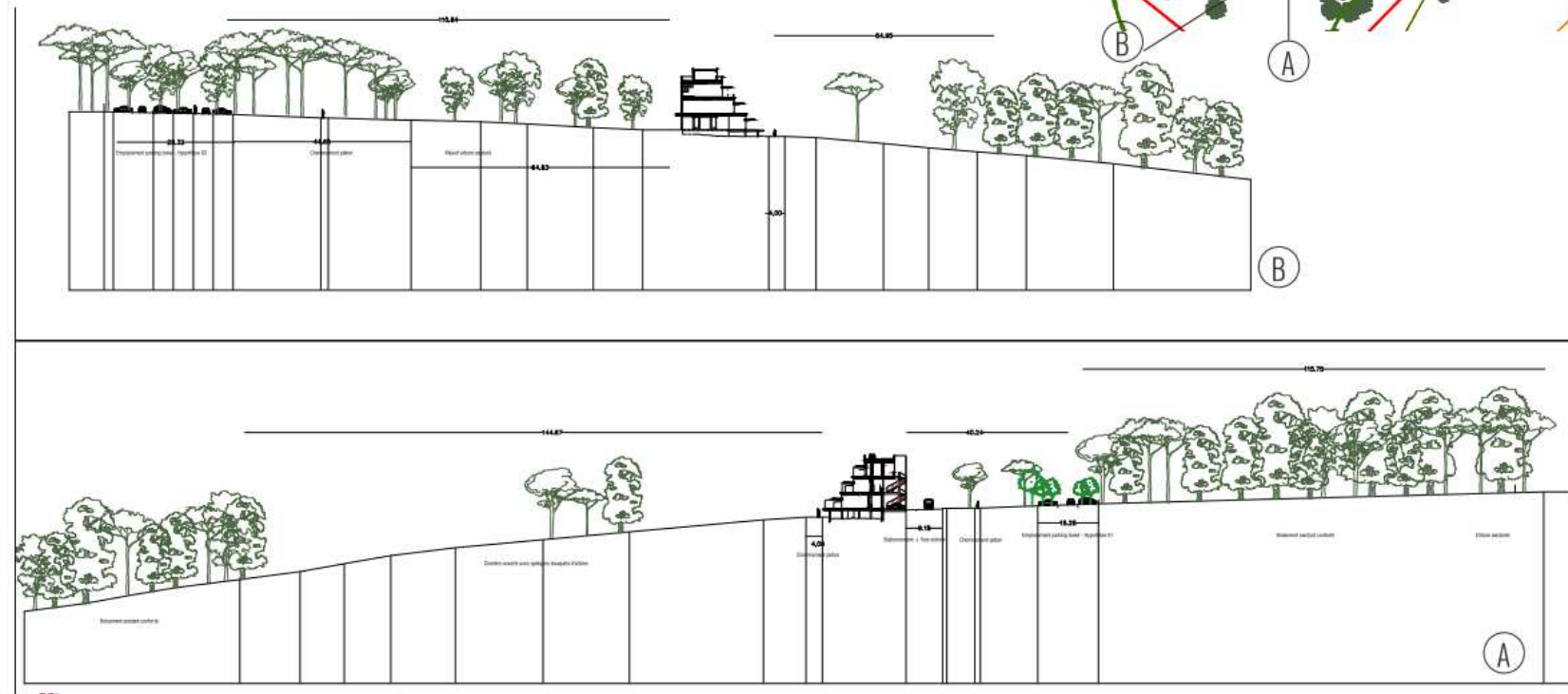
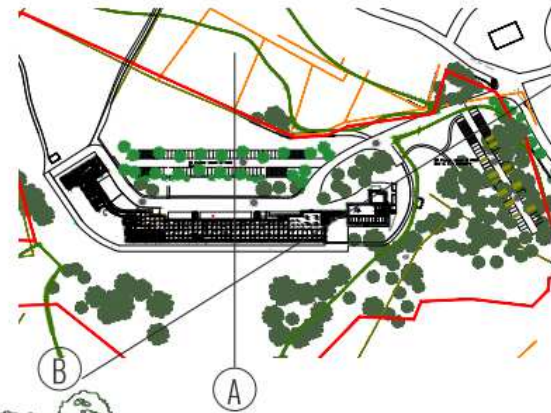


Projet – Plan Bâtiment



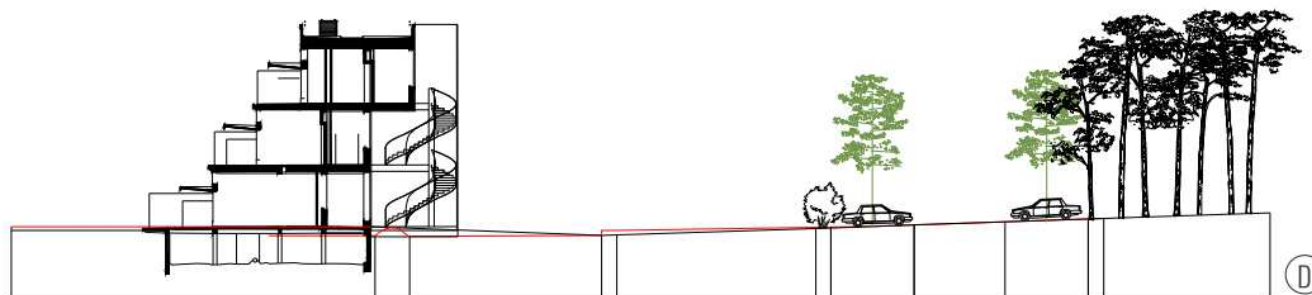
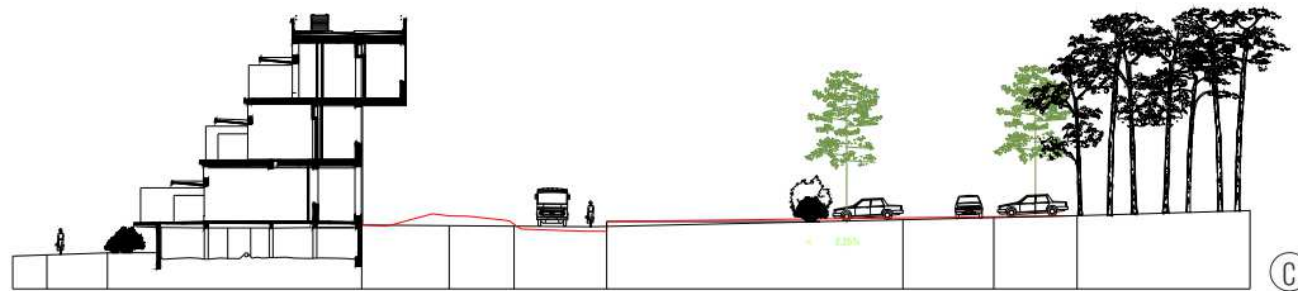
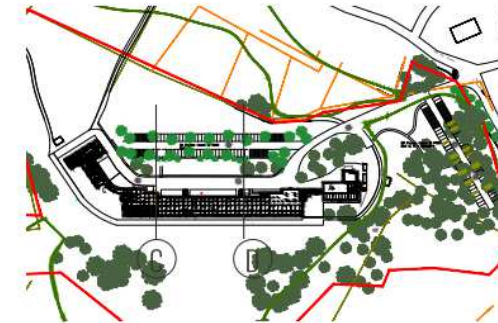
Plan Masse

HABITER LA CLAIRIÈRE- PROJET



Coupes

HABITER LA CLAIRIÈRE- PROJET



Coupes



Stationnements - Château de Courrance



Stationnements - Berrin



Stationnements - Dresde



Stationnements drainants- Dresdes

STATIONNEMENTS dans le boisement -ambiances



Voie forestière à Nuxio (F1)



Parking Boisé - Rennes



Rue boisée à Dresde



Parking planté - Le Havre



Parking boisé - Berlin



Savigny-sur-Orge



STATIONNEMENTS dans le boisement -ambiances



Parc des Gayeulles - Rennes



Parc aux angeliques - Bordeaux



Plantation d'une strate basse et moyenne dans la lisière aux abords du site (Haies et taillis de feuillus)



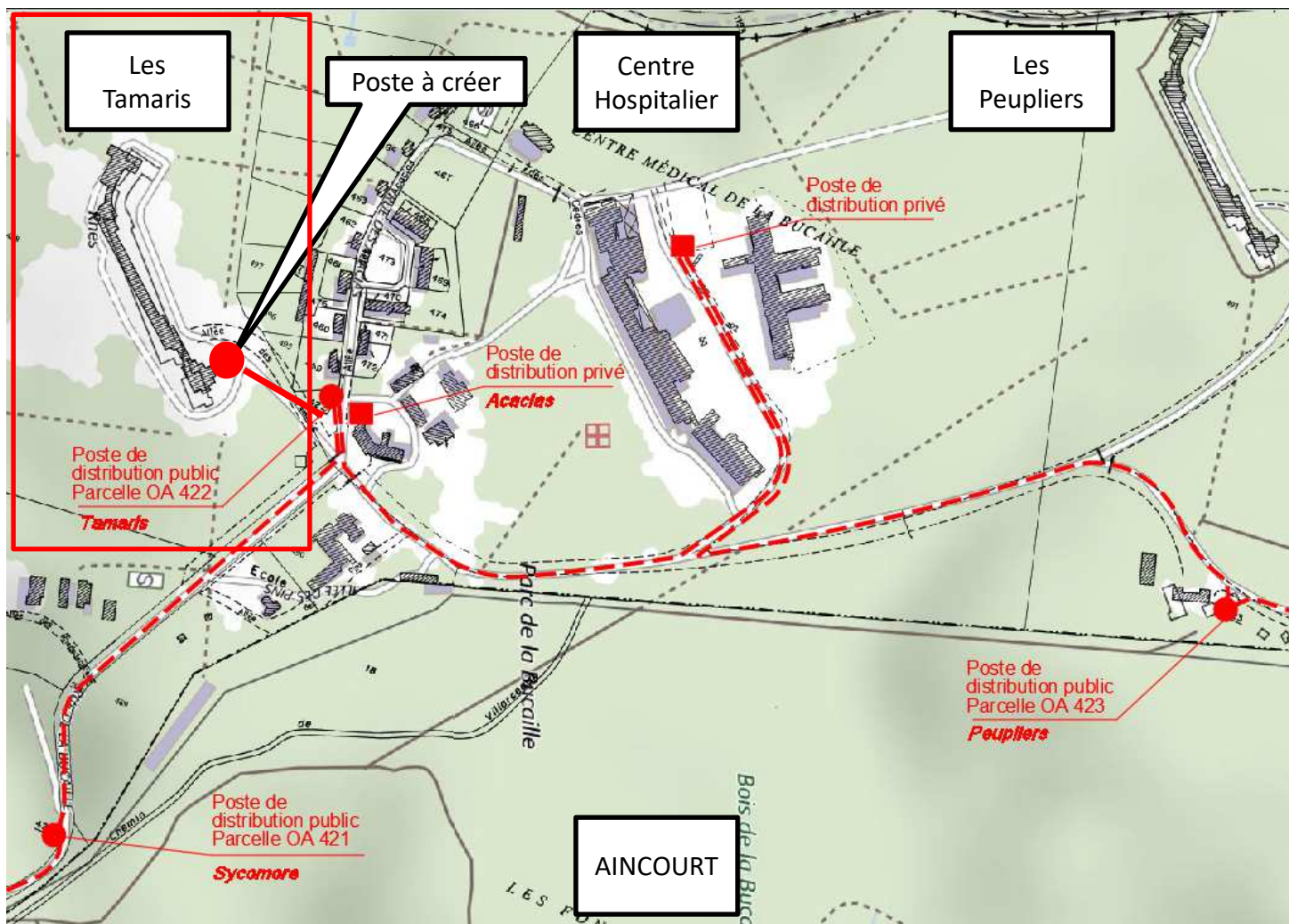
Plantation de grands arbres de lisière (Chênes, pins, hêtres...)

CLAIRIÈRE, LISIÈRE ET PRAIRIE



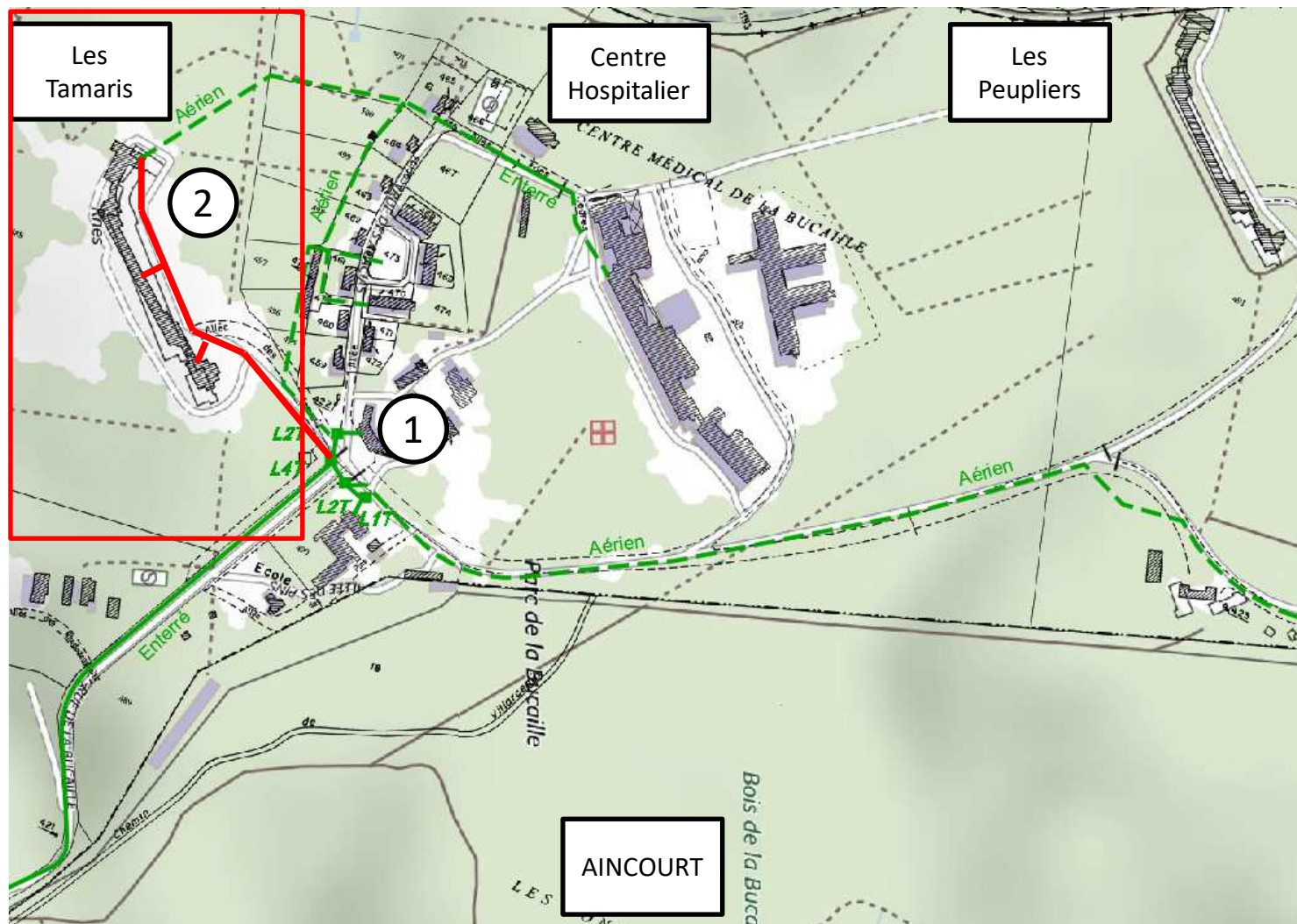
Enrobé cloué, asphalte clouté, pavés béton, Stabilisé renforcé, terre-pierre.

MATERIAUX SOBRES, RESISTANTS ET DRAINANTS



Création d'un poste de distribution privé de 400 kVA (estimation)
Raccordement des Postes sur le poste public existant (Poste des Tamaris).

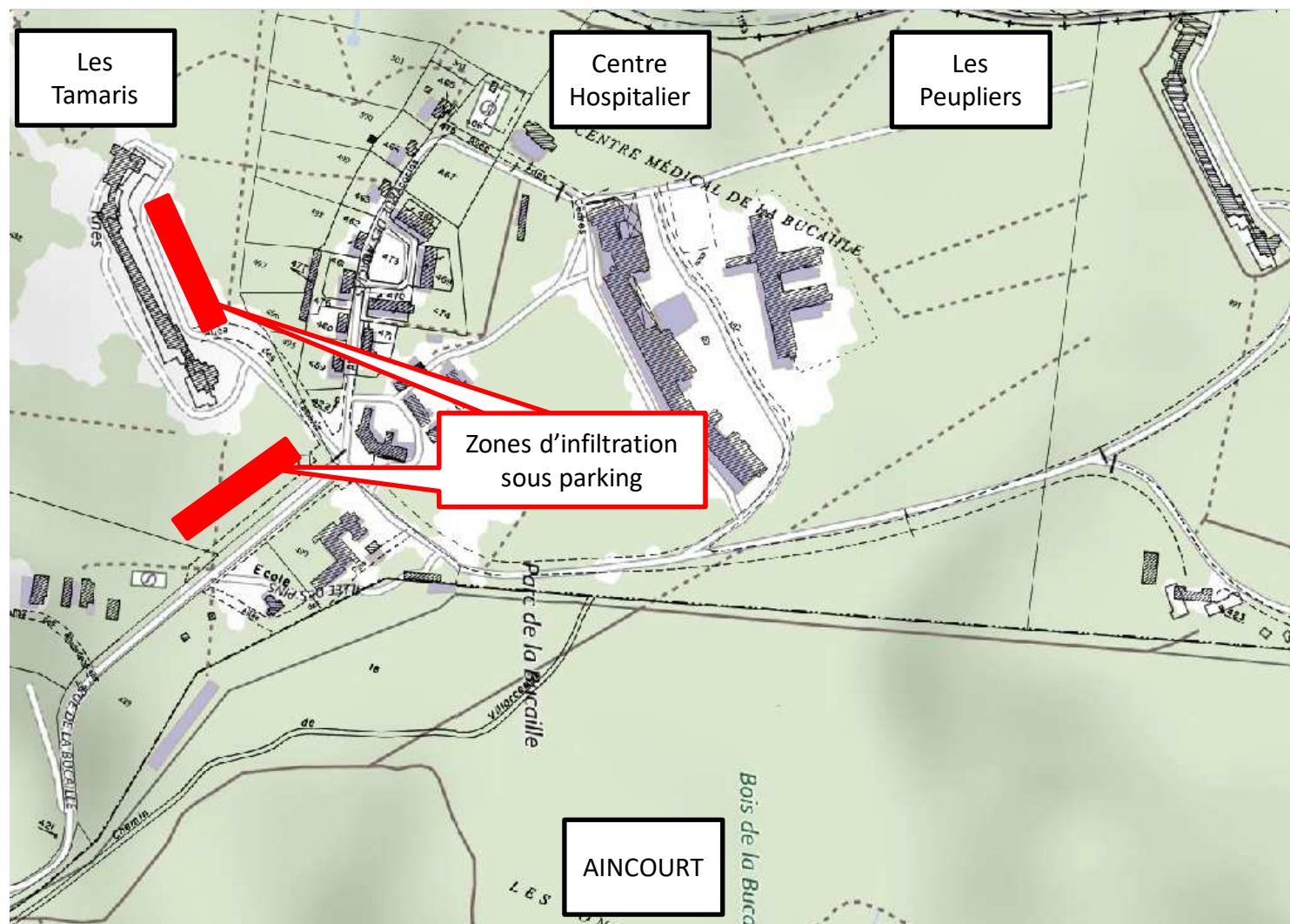
Plan des réseaux projetés : ENEDIS



Création d'un réseau
Télécommunication
(Orange + Fibre) 5
Ø42/45 en souterrain
depuis la chambre L4 T
existante (1) jusqu'au
bâtiment à viabiliser
(2)

Implantation de
chambre Type L2T tous
les 50 à 100m sur le
réseau principal et LOT
en pied de bâtiment

Plan des réseaux projetés : ORANGE



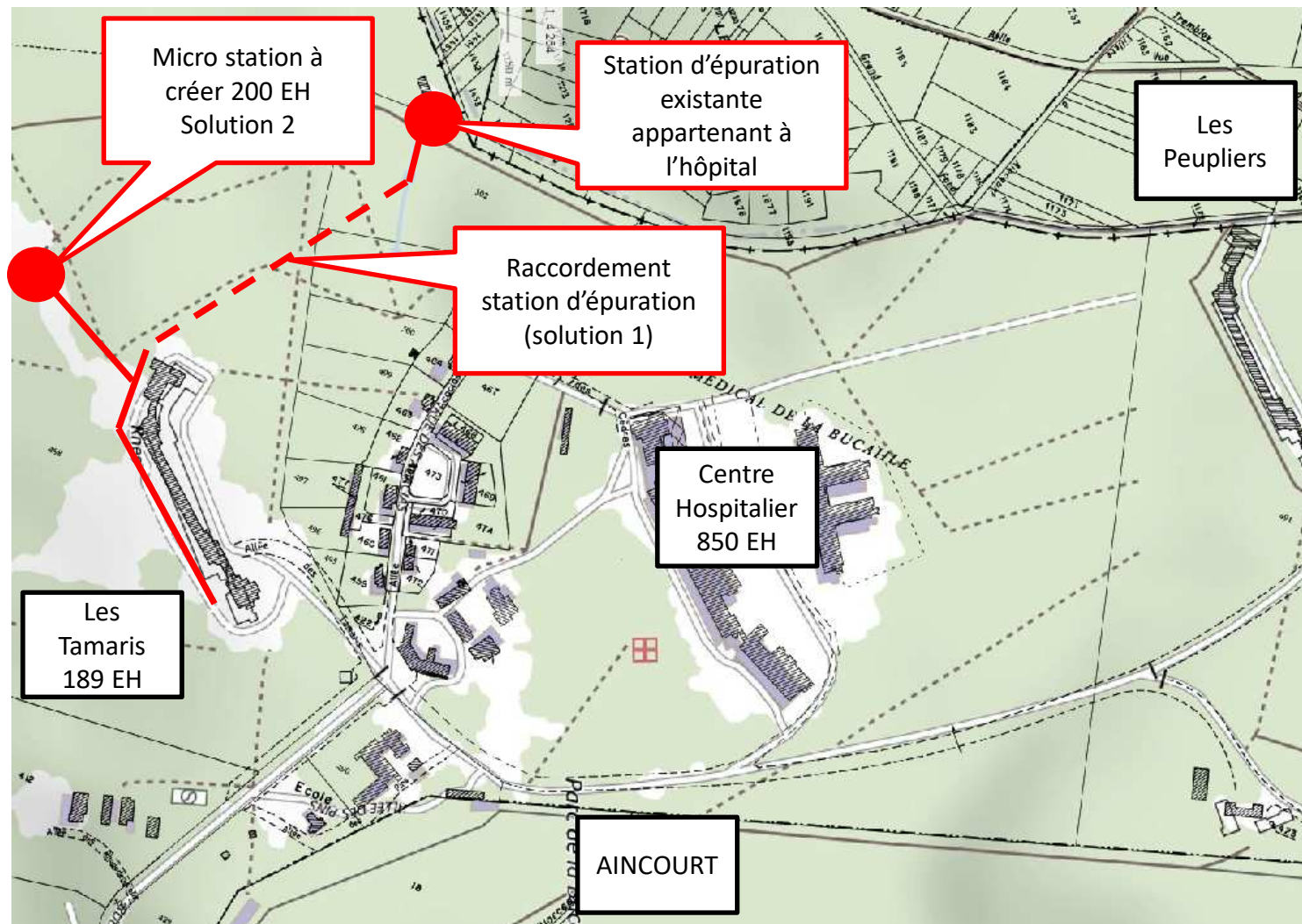
Traitement des eaux pluviales du projet (bâtiment – voiries et parkings) sur site par infiltration.

Création de zone de rétention et d'infiltration d'environ 750 m³ permettant de gérer les eaux pluviales conformément aux réglementations en vigueur:

- Débit de fuite 1/s/h
- Pluie d'occurrence centennale
- Durée de vidange inférieure à 48 heures

Une solution utilisant peu d'espace est de créer une structure drainante sous les futurs parkings.

Plan des réseaux projetés : EAUX PLUVIALES



Création de 63 logements environ représentant environ 189 Equivalent Habitant (sur la base de T3)

2 solutions:

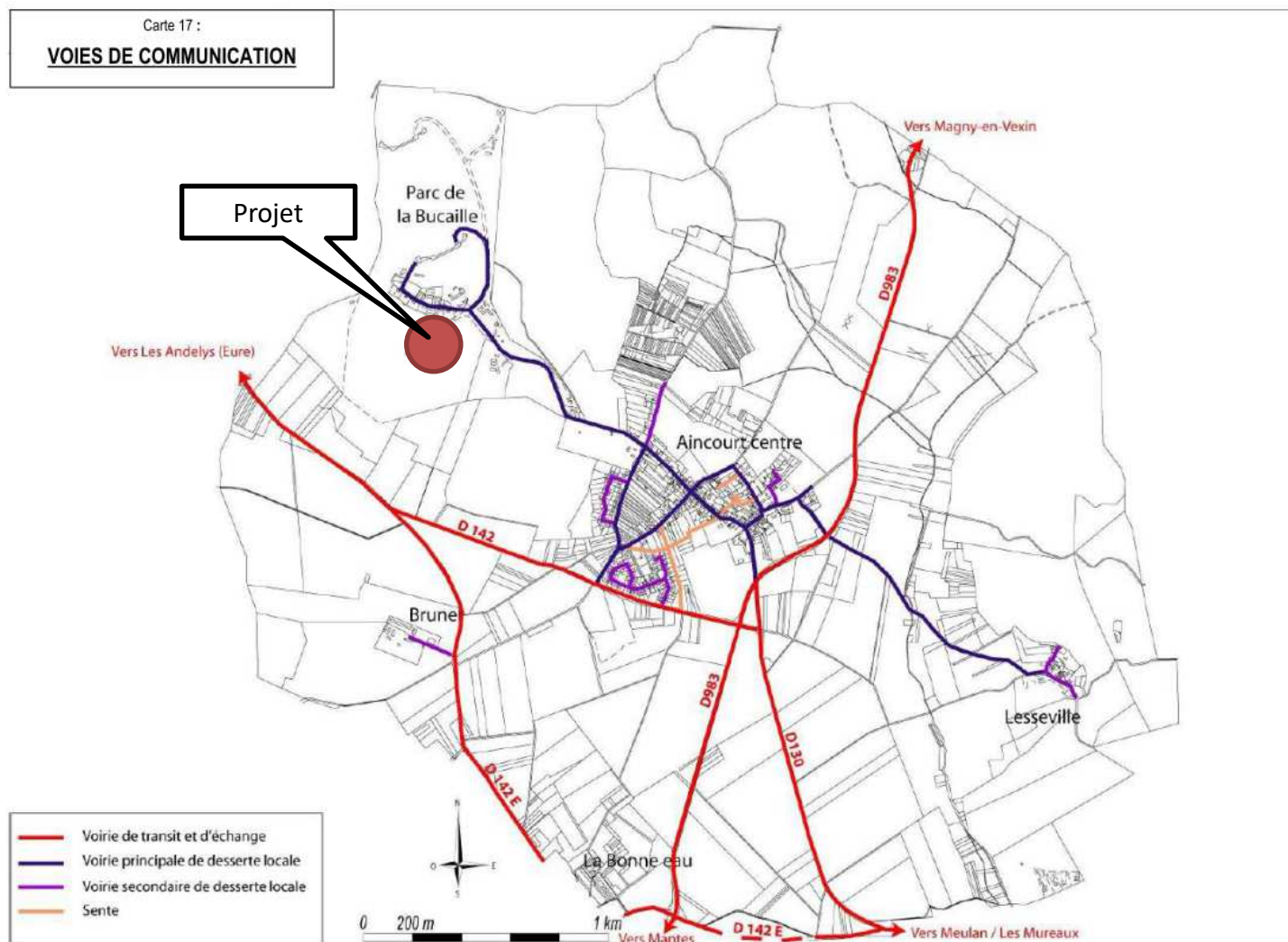
1/ La station existante appartenant à l'hôpital est réhabilitée et augmentée en capacité (en projet par la commune)

2/ Création d'un assainissement autonome soit:

- 1 micro stations de 200 EH (4 cuves et surface au sol de 28m²)
- Infiltration des eaux rejetées dans un bassin

Dossier SPANC à réaliser et à intégrer au dossier Loi sur l'eau

Plan des réseaux projetés : EAUX USEES

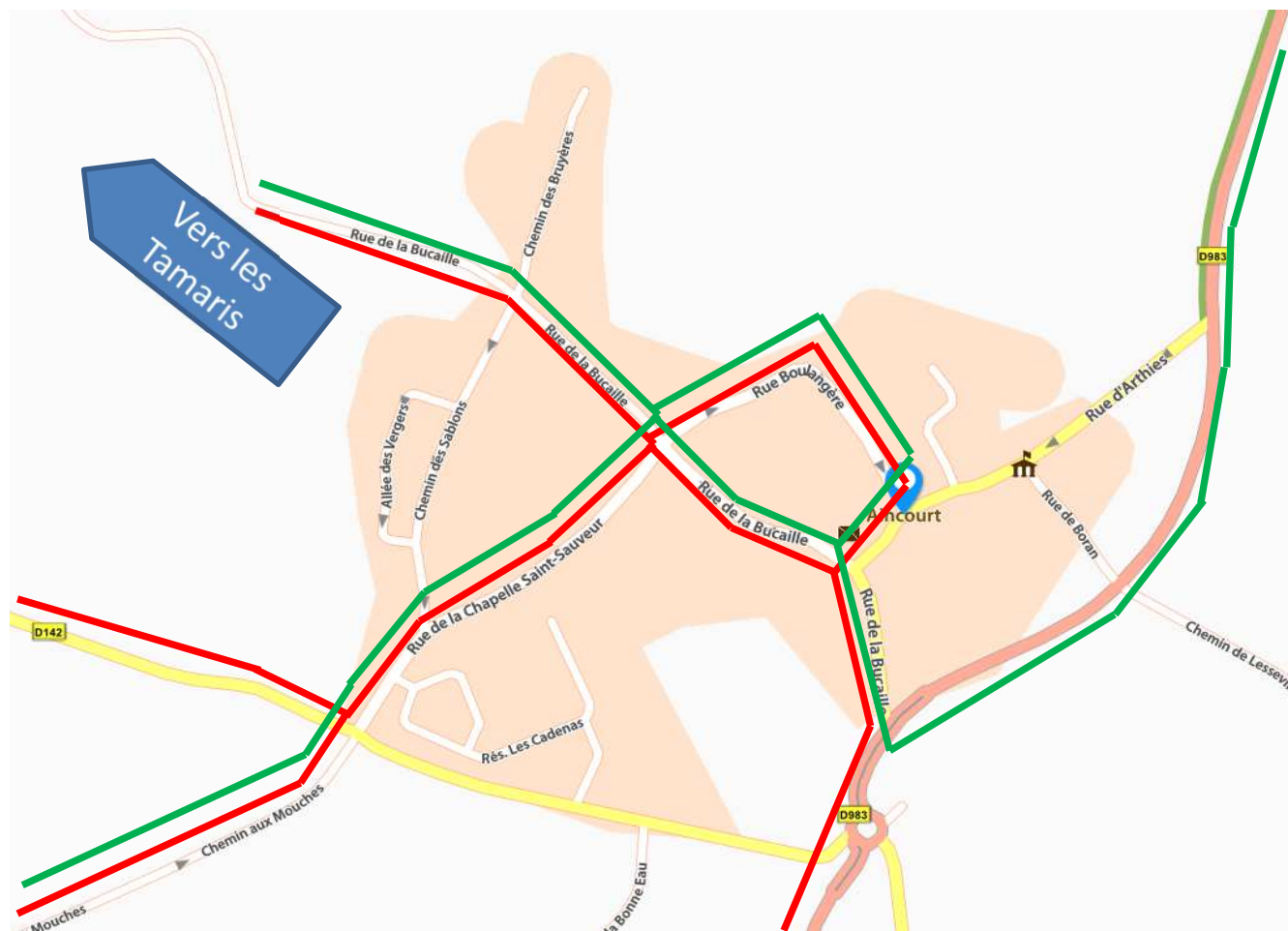


Source : Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Aincourt (révision 2006)

Plan du réseau routier

L'accès au site se fait uniquement par des voie principale de desserte locale (RD 130 et RD130E).

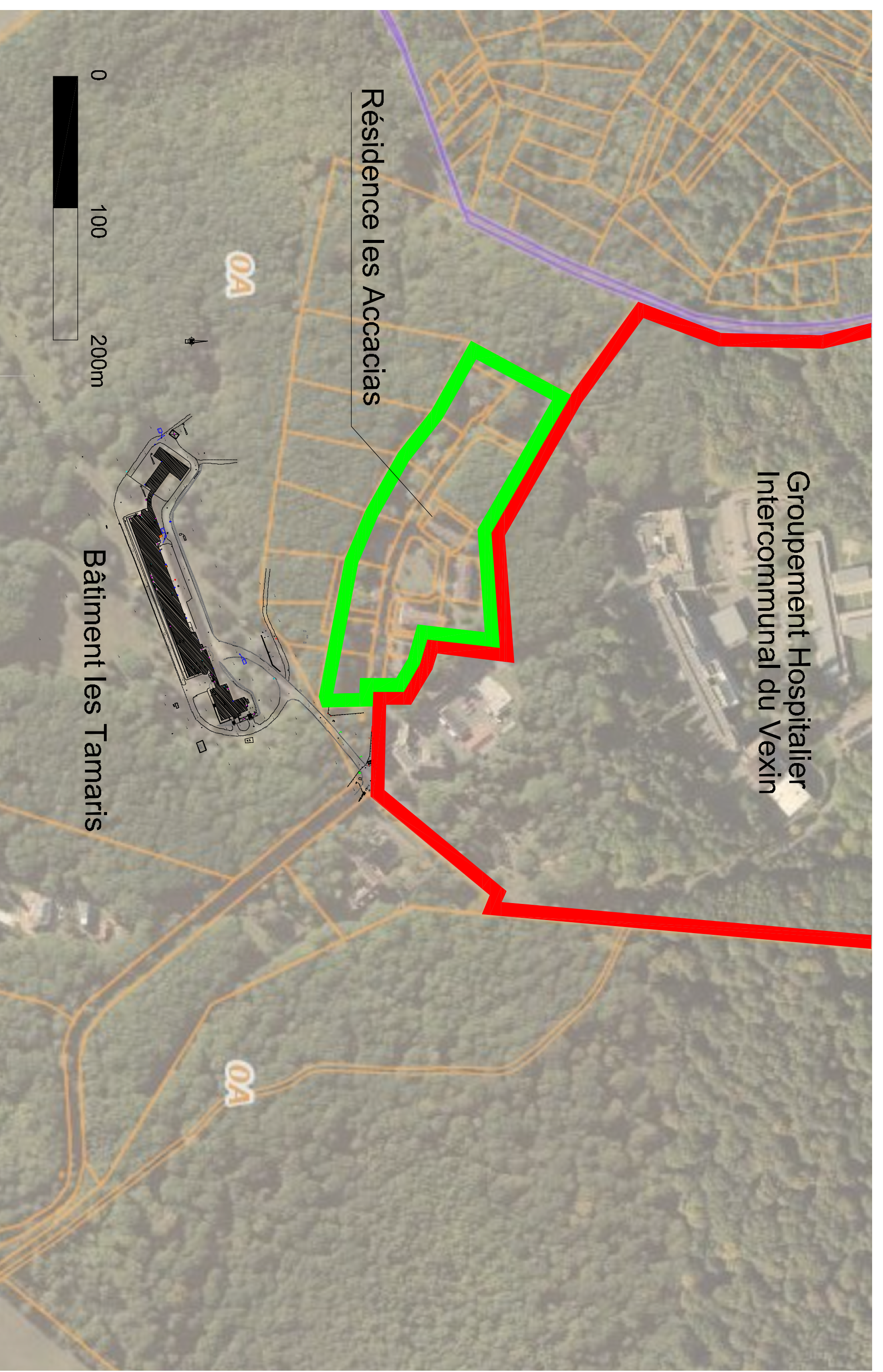
L'accès à la Commune d'AINCOURT se fait par des voirie de transit et d'échange (RD 142 et RD983)



Deux lignes desservent actuellement AINCOURT:

- 95-11 (rouge)
AINCOURT > MANTES
LA JOLIE
- 95-44 (vert)
SAINT CYR EN ARTHIES
> MAGNY EN VEXIN

Plan du réseau bus



Groupement Hospitalier
Intercommunal du Vexin

Résidence les Accacias

Bâtiment les Tamaris

0 100 200m

Annexe 5 : Plan des Abords du projet au 1/2500

